

# Les inondations de janvier et de février ont provoqué d'importants sinistres

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **64 (1955)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682989>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

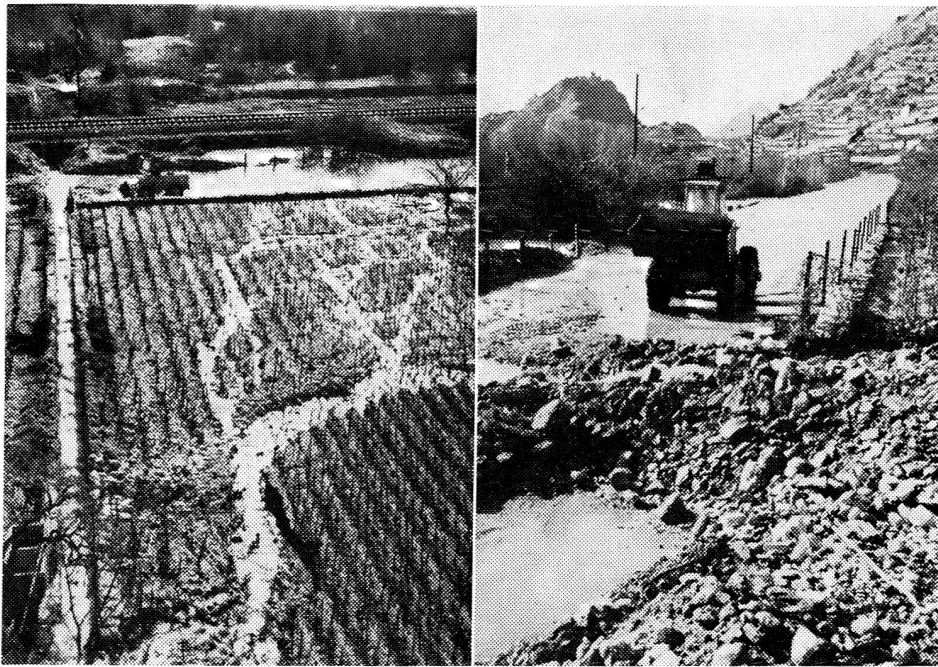
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Les inondations de janvier et de février ont provoqué d'importants sinistres

L'hiver pluvieux dont nous avons souffert a provoqué malheureusement, chez nous comme dans bien des pays étrangers, des inondations qui ont entraîné de lourdes pertes et frôlé souvent la catastrophe. Ce fut le cas notamment, pour la Suisse, au Valais qui, une fois de plus, a souffert gravement des intempéries persistantes. Dans maintes régions de Neuchâtel, du Pays de Vaud et de Fribourg ainsi que dans le Jura, la situation n'a pas été moins inquiétante. Yverdon, Vallorbe, la vallée de Joux, comme les vals de Travers et de Ruz et le vallon de St-Imier ont connu des heures

redouter le pire à nouveau et provoquer partout des inondations, des éboulements et des avalanches qui ravageaient une fois de plus voies ferrées, routes, vignes et champs, et coupaient à nouveau de tous liens avec la vallée un grand nombre de villages et de hameaux de la montagne.

A Sierre, les torrents de la Loquette et de la Bonne-Eau sont sortis de leurs lits lors des crues de janvier comme de celles de février, charriant des tonnes de boue et de matériaux et envahissant et ravageant les vignes et les cultures. Il en a été de même à Noës, à



A Noës près de Sierre, comme dans bien d'autres villages valaisans, les inondations ont envahi et dévasté de nombreuses propriétés appartenant à de petits propriétaires vignerons ou paysans.

angoissantes du 13 au 17 janvier. Partout rivières et ruisseaux débordaient de leurs rives. La situation des riverains des lacs de Neuchâtel, de Biemme et de Morat, dont les eaux montaient d'heure en heure, devenait chaque jour plus difficile. La tempête qui sévit dans la nuit du 16 au 17 janvier sur les lacs Léman et de Neuchâtel comme sur le canton de Fribourg causa de lourds dégâts.

## La situation au Valais

Mais c'est au Valais que les torrents et rivières grossis par l'abondance des pluies et la fonte des neiges ont entraîné les pertes les plus grandes. La situation était devenue tragique le 16 janvier et l'on commençait de craindre une catastrophe plus grande encore. Le retour du froid vint mettre terme le 17 janvier à l'aggravation des inondations et rendre quelque espoir à la population. Mais quelques semaines plus tard, entre le 8 et le 10 février, de nouvelles pluies devaient faire

Vétroz et dans toutes les vallées de la région. Les pompiers aidés par les équipes de Chippis et par d'innombrables sauveteurs bénévoles furent sur la brèche jour et nuit. Dans la région de Sion et de Pont-de-la-Morges, la Sionne et d'autres torrents ont causé de lourds dégâts, la situation fut grave aussi dans le val d'Hérens où de nombreux mazots et chalets furent emportés. Il en fut de même à Monthey, à Champéry, à Planachaux; plusieurs maisons menacées durent être évacuées précipitamment dans nombre de localités, à Vollèges notamment. A Fully et dans les vignobles avoisinants, les ravinements ont dévasté également nombre de propriétés. A Châtaigner, des blocs de rochers sont venus s'écraser contre une ferme qui a dû être évacuée sans retard.

Le spectacle, au sortir de ces semaines d'angoisse, était partout tragique. Il n'y a pas eu, fort heureusement de pertes humaines, mais il est impossible pour l'instant d'évaluer même les pertes subies par tant de

**POUR LES VICTIMES DES INONDATIONS  
AU VALAIS**

**Rappelons à nos lecteurs la souscription ouverte  
par les sections valaisannes de la Croix-Rouge en  
faveur des victimes des inondations de janvier et  
de février. Tous les dons doivent être versés au  
comptes de chèques**

**IIC. 5290**

**CROIX-ROUGE VALAISANNE, INONDATIONS**

centaines de petits propriétaires terriens dont les vignes, les vergers ou les champs ont été emportés les uns par les coulées de terre et de boue, ou recouverts et anéantis les autres sous des mètres cubes de matériaux et de pierrailles transportés par les eaux. Sans parler des maisons inondées ou ébranlées et des mobiliers et marchandises détruits par l'eau. Les dégâts causés aux biens privés par les sinistres successifs de janvier et de février se solderont et tous cas par un chiffre important.

**L'aide de la Croix-Rouge suisse**

A la suite des sinistres de janvier, la Croix-Rouge suisse, après avoir pris l'avis du Conseil d'Etat de la République et Canton du Valais et consulté le « Fonds suisse de secours pour les dommages non assurables causés par les forces naturelles », renonçait à organiser une collecte nationale en faveur des sinistrés. Elle offrait par contre de mettre son propre fonds de catastrophes à contribution pour venir en aide aux familles qui, compte tenu des prestations des assurances, des subventions officielles et des secours du « Fonds pour les dommages non assurables », se trouveraient dans une situation économique difficile à la suite des pertes subies et du manque à gagner qui en résultait pour elles.

*Les sections valaisannes de leur côté, d'accord avec le Comité central de la Croix-Rouge suisse et avec l'autorisation du Gouvernement valaisan, décidaient d'ouvrir une souscription au Valais en faveur des petits propriétaires du canton durement touchés par le désastre. La Croix-Rouge suisse faisait immédiatement tenir un premier versement de fr. 10 000.— aux sections de la Croix-Rouge valaisanne, et se tenait prête à examiner les demandes d'aide qui lui parviendraient d'autres contrées inondées.*

**NEIGE EN ECOSSE, INONDATIONS EN FRANCE**

Mais l'hiver devait provoquer ailleurs aussi de nombreux sinistres. En Grande-Bretagne, deux comtés du nord de l'Ecosse, ceux de Caithness et de Sutherland, se sont vus coupés de tout contact avec l'extérieur par d'abondantes chutes de neige; la Royal Air Force et jusqu'à un porte-avion de 15 000 tonnes furent employés au ravitaillement des villages et des fermes menacés par la famine.

C'est en France toutefois que la situation devait se révéler la plus grave. Les inondations de la seconde moitié de janvier tournèrent à la catastrophe nationale dans un grand nombre de départements. La crue menaçante dès le 15 janvier devait atteindre son maximum vers le 25 et ce n'est que les 26 et 27 que la décrue commençait à faire sentir ses effets.

La Saône, le Rhône, la Marne, la Seine, la Loire, le Doubs et la Garonne débordèrent notamment en inondant d'immenses territoires. La région de Marmande-La Réole, la Moselle, la région parisienne furent entre autres très gravement sinistrées.

*Le bilan provisoire établi à la fin de janvier par les autorités françaises signalait 51 176 évacués, 43 221 maisons d'habitation évacuées, 1347 entreprises industrielles paralysées par l'inondation et entraînant la mise au chômage de 48 839 ouvriers, et 314 300 hectares inondés. Le matériel de sauvetage engagé par les autorités comprenait 2421 embarcations, 635 camions et 6 hélicoptères.*

**L'activité de la Croix-Rouge française**

Dès le 21 janvier, sept municipalités de Seine-et-Oise demandaient à la Croix-Rouge française d'organiser des centres d'accueil et d'en assurer le fonctionnement. La Croix-Rouge française équipait et envoyait également un nombreux personnel de sauveteurs bénévoles — 1130 personnes dans la Seine, 880 en Seine-et-Oise et 320 en Seine-et-Marne pour ne citer que ces trois départements. Partout les réseaux d'urgence de la Croix-Rouge française devaient d'ailleurs agir avec la même promptitude et la même efficacité. Il est intéressant de noter que le réseau d'urgence de la Croix-Rouge française — qui travaille sur trois plans, départemental, régional et national — a pu être doté du matériel de secours nécessaire grâce au produit de la vente des timbres à surtaxe émis en sa faveur.

*Une action internationale de secours en faveur des sinistrés des inondations en France ou dans d'autres pays n'a pas été jugée nécessaire, des aides spontanées ayant été immédiatement accordées partout.*

*Le Conseil fédéral a remis à la Croix-Rouge suisse une somme de fr. 50 000.— en faveur des sinistrés français et pour l'achat de literie qui sera remise aux personnes évacuées lorsqu'elles pourront retrouver leurs foyers.*

**La Croix-Rouge suisse à l'aide**

Février 1955

Un petit hameau valaisan. Pluie diluviennne, torrents qui débordent, glissements de terrains. Une maison s'effondre. Tout est perdu, mobilier, vêtements, entraînés par l'eau et la boue. Les habitants, une veuve et ses cinq enfants, ont juste eu le temps de s'enfuir dans la nuit, sans rien pouvoir emporter. Des voisins les accueillent provisoirement. Mais il faut habiller ces pauvres gens, les loger quelque part, leur fournir un peu de mobilier, de la vaisselle, des ustensiles de cuisine.

Téléphone à la Croix-Rouge du chef-lieu: la section peut envoyer des vêtements, du matériel de ménage. Pour le reste, téléphone à Berne: la Croix-Rouge suisse expédie immédiatement des lits complets, avec draps et couvertures, des chaussures, quelques meubles.

En moins de 48 heures la solidarité croix-rouge a pu se manifester, grâce à l'aide généreuse que la population suisse tout entière apporte, année après année, à sa Croix-Rouge nationale.